

**M. Warren Allmand (Noire-Dame-de-Grâce):** Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Waterloo (M. Saltsman) d'avoir présenté ce bill. Comme depuis des années je souffre d'allergies, j'ai l'intention de lui apporter tout mon appui. Je suis obligé de m'abstenir de bien des aliments, sous peine de réactions allergiques pénibles. C'est dire que je comprends les problèmes de ceux qui souffrent d'allergies. J'ai aussi déposé un bill analogue à celui du député, le bill n° C-56, qui est tout au bas de la liste et que nous n'aurons guère de chance de discuter au cours de la présente session.

Lorsque j'ai été élu à la Chambre, il y a quelques années, on m'a dit que le député avait proposé de déposer un bill analogue à celui-ci et je lui ai écrit pour lui dire que je lui accorderais mon appui. Le député et moi avons à cette époque été membre d'un comité chargé d'étudier les réclamations des consommateurs et associations de consommateurs. Bon nombre de ceux qui ont comparu à ce comité se plaignaient que la législation régissant l'étiquetage des produits laissait à désirer. Ils espéraient que nous recommanderions dans nos rapports une nouvelle loi en la matière. Dans les rapports provisoires comme dans les rapports définitifs que nous avons présentés au ministre—qui était alors registraire général—nous recommandions la mise au point d'une loi exigeant qu'au Canada les étiquettes apposées sur les produits alimentaires énumèrent les ingrédients entrant dans leur composition.

• (5.10 p.m.)

Certains fabricants et autres citoyens semblent trouver cela inutile. A les entendre, un consommateur bien informé, un consommateur qui veut prendre son temps, peut examiner les différents produits et choisir ce qui lui convient. Ils critiquent les ménagères et autres acheteurs et consommateurs de notre époque, disant qu'ils sont paresseux et ne font pas le travail que faisait leur aïeule. Monsieur l'Orateur, le point important est qu'à l'heure actuelle nos produits de consommation, spécialement les produits alimentaires, sont devenus beaucoup plus complexes que du temps de notre aïeule.

Aujourd'hui, nous avons des aliments en boîtes et en paquets. Nous avons des aliments tout préparés, des aliments congelés, en fait, des repas complets congelés, avec toutes sortes de sauces. Nous avons des aliments préparés pour enfants, qui ne sont apparus sur le marché canadien qu'après la seconde guerre mondiale. Avant la guerre, la plupart des gens préparaient eux-mêmes la nourriture de leurs jeunes enfants.

Aujourd'hui, on vend toutes sortes de denrées alimentaires en paquets et sous des for-

mes qu'on ne connaissait même pas il y a trente ans, et cela se complique toujours davantage. Il est presque impossible au consommateur qui fait le tour d'un supermarché de savoir au juste ce que renferment les emballages, les boîtes en carton ou en fer blanc offerts en vente. Le consommateur sait ordinairement s'il s'agit de viande, de céréales ou de légumes, mais les nouvelles méthodes de fabrication permettent d'y ajouter toutes sortes de choses, de nouveaux agents de conservation ou pour relever le goût, et il importe vraiment que le consommateur canadien sache bien ce qu'il achète, surtout s'il souffre d'allergies.

Je connais plusieurs exemples de personnes, surtout des bébés, qui ont failli mourir, et même plusieurs cas mortels. Par exemple, une famille que je connais a donné à leur enfant un aliment spécial pour bébés renfermant des œufs. Évidemment, les parents ne le savaient pas, car l'enfant était très sensible et allergique aux œufs. Il fut pris d'un violent malaise et en serait mort si on ne l'avait transporté d'urgence à l'hôpital. Il y a un autre cas de décès d'enfant à Toronto. J'ai sous les yeux une lettre qui se lit comme il suit:

Il y a le cas extrême d'un malade qui se faisait soigner à la clinique des allergies à l'Hôpital pédiatrique. On savait que l'enfant était allergique aux noix. Or quelqu'un lui a donné un bonbon renfermant une noix; il était mort à son arrivée à l'hôpital.

Il y a bien d'autres exemples. Les personnes souffrant d'allergies tiennent à connaître le contenu exact des paquets et des aliments qu'elles achètent.

Ce n'est pas là l'unique raison qui milite en faveur d'un étiquetage plus explicite. Comme le disait le député de Waterloo, que nous ayons ou non des problèmes d'allergie, il importe de savoir ce que nous obtenons. Bon nombre de pays européens ont des lois qui exigent des étiquetages plus détaillés qu'au Canada.

Lorsque nous achetons un produit, qu'il s'agisse d'aliments congelés, d'un repas-télévision ou d'un ragoût en conserve, nous voulons savoir ce que nous achetons en plus du principal ingrédient, au cas où la boîte contiendrait quelque chose que nous n'aimons pas, ou auquel nous sommes allergiques ou encore, tout simplement pour savoir. Nous voudrions aussi savoir ce que nous obtenons pour notre argent. Le député de Waterloo y a fait allusion. Parfois le prix d'un aliment peut sembler extrêmement élevé comparé à d'autres. Si nous savions en quoi consiste ce produit, nous en apprécierions le prix peut-être davantage et nous serions plus satisfaits si nous savions ce qu'il contient.